Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sepiam Global Flexible, un compartiment de SPM FUNDS

Classe : P-Cap (Capitalisation) BE6290264082

Cette SICAV est gérée par SEPIAM.

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment est investi entre 0% et 100% en « actions » (directement ou au travers d'OPC).
Le Compartiment investit principalement (plus de 50% de ses actifs) dans des OPC. Ces OPC peuvent être des OPC ou des ETF de type « actions », « obligations », « mixtes», « monétaires » ou « alternatifs ».
Le Compartiment a pour objectif de faire bénéficier aux investisseurs de l'évolution des marchés en visant une croissance du capital à moyen et long terme.
Le Compartiment peut couvrir jusque 100% de son exposition nette en actions en fonction des circonstances du marché. Ces couvertures ne peuvent pas amener le portefeuille à avoir une exposition négative aux marchés actions.
Indice de référence : Aucun. Le Compartiment est géré de manière active : le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du Compartiment dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement du Compartiment.
Parmi les fonds sélectionnés on distingue les fonds dits de gestion active des fonds de gestion passive.

Les fonds de gestion active font l'objet d'une étude quantitative et d'une analyse qualitative. Les critères d'étude quantitative sont entre autres : la performance absolue, la performance relative par rapport à un benchmark, la volatilité, les frais ainsi que divers ratios financiers. En ce qui concerne les fonds de gestion active sélectionnés, un point est fait régulièrement et reprend les évolutions des investissements, la stratégie de gestion et les données quantitatives du Compartiment.
Les fonds de gestion passive (fonds indiciels et ETF) sont sélectionnés sur base d'autres critères très spécifiques tels que la capacité à suivre un indice de référence, la liquidité, le risque de contrepartie (fonds synthétiques ou physiques), la taille ou les frais des fonds.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts sur demande chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles. Si la date de clôture est reportée alors il s'agira du jour ouvrable bancaire suivant.

Les revenus perçus par le Compartiment sont totalement réinvestis (parts de capitalisation).

Recommandation : ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 premières années.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**



rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque 5 reflète un potentiel de gain et/ou de perte élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions, obligations et autres instruments financiers sans restriction géographique.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de marché :
Risque que tout le marché ou une catégorie d'actifs chute, influençant de ce fait le prix des actifs en portefeuille.

Risque de performance :
Le risque de performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque organisme de placement collectif, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties.

Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie (risque de crédit) :
Le risque de contrepartie est le risque qu'une contrepartie, par sa défaillance consommée, ne puisse plus respecter ses engagements. Le risque de contrepartie peut être différent du risque de crédit dans la mesure où il peut y avoir avec une contrepartie autre que l'organisme émetteur d'un contrat garantissant la couverture d'une obligation donnée.

Risque de liquidité :
Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires :
La performance du Compartiment dépend de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe donc un risque que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale et que la performance du Compartiment soit inférieure à l'objectif de gestion.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

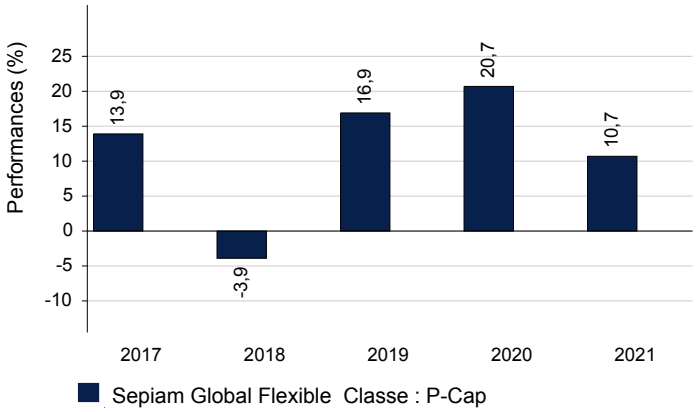
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,49%
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas de commission de performance

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible auprès du prestataire du service financier CACEIS Bank Belgium Branch.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Performance annuelle au 31/12/21 (date de clôture de l'exercice comptable).
Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Date de création du Compartiment : 15 octobre 2012
Date de création de la part : 29 décembre 2016

Devise de référence : Euro

Informations pratiques

Dépositaire: CACEIS Bank, Belgium Branch
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du prestataire du service financier CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, Belgique ou auprès de la société de gestion SEPIAM, 40 rue de Liège, 75008 Paris, France. Le dernier prix des parts peut être consulté sur le site internet de l'Association Belge des Asset Managers (http://www.beama.be/fr).

Ce Compartiment est soumis aux dispositions fiscales de la Belgique, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Veuillez consulter un conseiller pour de plus amples informations.
Les détails de la politique de rémunération actualisée applicable au personnel de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le lien internet suivant https://sepiam.fr/procedures.html.
Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs de la SICAV sur simple demande au siège de la SICAV.

Ce document décrit une classe d'un compartiment d'une SICAV, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble de la SICAV.
L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment.

Vous avez le droit d'échanger les parts que vous détenez dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du prestataire du service Financier CACEIS Bank Belgium Branch.
SPM FUNDS est une Société anonyme, SICAV publique de droit belge à compartiments multiples conforme à la Directive 2009/65/CE.

La responsabilité de la société de gestion SEPIAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.
Le Compartiment est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).
La société de gestion SEPIAM est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.